

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 27 octobre 2017</b>	<b>N° 2017-621</b>

Convocation du 20 octobre 2017

Aujourd'hui vendredi 27 octobre 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOU, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Marie LEMAIRE  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA  
Mme Anne BREZILLON à Mme Emmanuelle CUNY  
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Maribel BERNARD  
Mme Chantal CHABBAT à M. Jean-Jacques BONNIN  
Mme Solène CHAZAL à Mme Elisabeth TOUTON  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID  
M. Stéphan DELAUX à M. Didier CAZABONNE  
Mme Michèle FAORO à M. Jean TOUZEAU  
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Max GUICHARD  
Mme Magali FRONZES à M. Nicolas BRUGERE  
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Karine ROUX-LABAT  
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Brigitte COLLET  
M. Michel POIGNONEC à M. Benoît RAUTUREAU  
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON  
Mme Marie-Hélène VILLANOVE à Mme Arielle PIAZZA

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA à partir de 11h33  
M. Michel HERITIE à Mme DE FRANCOIS à partir de 11h42  
M. Alain TURBY à M. Franck RAYNAL à partir de 12h07  
Mme Anne WALRYCK à M. Dominique ALCALA jusqu'à 10h15  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU à partir de 10h30 et jusqu'à 11h30  
M. Yohan DAVID à M. Marik FETOUH à partir de 12h10  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID jusqu'à 12h10 et à Mme Cécile BARRIERE à partir de 12h10  
M. Gérard DUBOS à M. Thierry TRIJOLET à partir de 12h08  
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Philippe FRAILE MARTIN jusqu'à 11h15  
M. Pierre HURMIC à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE jusqu'à 10h50  
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE à partir de 10h31  
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Dominique IRIART à partir de 10h35  
M. Alain CAZABONNE à M. Daniel HICKEL à partir de 11h55  
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Kevin SUBRENAT à partir de 11h45  
Mme Emilie MARCERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN à partir de 12h05  
M. Alain SYLVESTRE à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 11h56  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Serge TOURNERIE à partir de 12h35

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 27 octobre 2017</b>	<b><i>Délibération</i></b>
	Secrétariat général  Direction des assemblées métropolitaines	<b><i>N° 2017-621</i></b>

---

### Composition des commissions - Modification - Décision

---

Monsieur Alain JUPPE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par suite de la modification des fonctions de M. Alain CAZABONNE, démissionnaire de son mandat de 2<sup>ème</sup> Vice-président étant devenu sénateur, il convient de procéder à l'ajustement de la composition de certaines commissions ordinaires créées par délibération n° 2014/0192 en date du 25 avril 2014 et chargées d'examiner les questions soumises pour délibération.

De nouvelles nominations doivent donc être effectuées conformément aux articles L2121-21 et L2121-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

C'est ainsi qu'il y a lieu de remplacer M. CAZABONNE au sein de la commission Identités communale et métropolitaine mais également Monsieur Franck RAYNAL au sein de la commission Attractivité économique, emploi et rayonnement métropolitain, Mme Dominique IRIART au sein de la commission Transports et déplacements, Monsieur Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM au sein de la commission Attractivité économique, emploi et rayonnement métropolitain et M. Benoit RAUTUREAU au sein de la commission Identités communale et métropolitaine.

Le nombre de membres pour les commissions reste inchangé, de même que le domaine de compétences des huit commissions.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** les articles L.2121-21, L.2121-22 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

**VU** la délibération communautaire n°2014/0192 du 25 avril 2014,

**VU** la délibération métropolitaine n°2015/0473 du 25 septembre 2015,

**VU** la délibération métropolitaine n°2017-2 du 27 janvier 2017,

**VU** la lettre de démission de Monsieur Alain CAZABONNE en date du 17 octobre 2017,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** la démission de Monsieur Alain CAZABONNE rend nécessaire la modification de la composition de certaines commissions ordinaires,

**CONSIDERANT QU'**une liste unique de candidats a été présentée après appel à candidatures,

**CONSIDERANT QUE** le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé à l'unanimité que l'opération de vote n'aura pas lieu à bulletin secret,

## **DECIDE**

**Article 1** : de modifier la composition des commissions suivantes :

- 
- Identités communale et métropolitaine
- Attractivité économique, emploi et rayonnement métropolitaine
- Transports et déplacements

**Article 2** : de prendre acte des nominations suivantes, dont le Président a donné communication en séance et prenant effet immédiatement :

- M. Franck RAYNAL en remplacement de M. Alain CAZABONNE au sein de la commission Identités communale et métropolitaine.
- Mme Dominique IRIART en remplacement de M. Franck RAYNAL au sein de la commission Attractivité économique, emploi et rayonnement métropolitain
- M. Alain CAZABONNE en remplacement de Mme Dominique IRIART au sein de la commission Transports et déplacements
- M. Benoit RAUTUREAU en remplacement de M. Pierre de Gaëtan NJIKAM MOULIOM au sein de la commission Attractivité économique, emploi et rayonnement métropolitain
- M. Guillaume GARRIGUES en remplacement de M. Benoit RAUTUREAU au sein de la commission Identités communale et métropolitaine

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité – Désignations effectuées.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 octobre 2017

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>6 NOVEMBRE 2017</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE :</b> <b>6 NOVEMBRE 2017</b></p>	<p>Pour expédition conforme, le Président,</p> <p>Monsieur Alain JUPPE</p>
---	--